

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18910**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit - mention Droit des affaires ou mention Droit public - spécialité Droit fiscal finalité recherche/professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie de Paris

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Droit fiscal vise à former des fiscalistes de haut niveau disposant des connaissances techniques et pratiques nécessaires à l'entrée immédiate dans la vie professionnelle, de la capacité de raisonnement juridique et de la hauteur de vues souhaitables pour l'exercice dans les meilleures conditions d'une activité professionnelle touchant directement ou indirectement à la fiscalité.

Les titulaires du diplôme sont formés à tous les types d'activités auxquels le professionnel spécialiste du droit fiscal est susceptible d'être confronté notamment :

- Conseiller dans le domaine du droit fiscal.
- Prévenir des litiges fiscaux.
- Rédiger ou faire rédiger des actes.
- Défendre les intérêts du client dans le cadre de contentieux.

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités, le titulaire du Master droit fiscal est apte à mobiliser des connaissances approfondies et à maîtriser un certain nombre d'outils. Il est capable de :

- maîtriser l'environnement juridique et fiscal des entreprises, des ménages, des institutions, des Etats, des collectivités locales en vue de conseiller dans le domaine fiscal ;
- maîtriser les outils de la gestion financière, juridique et fiscale ainsi que les outils de l'optimisation fiscale interne et internationale des entreprises en vue de conseiller les acteurs de l'entreprise en cas de difficultés juridiques et fiscales ;
- appliquer le raisonnement juridique aux questions fiscales en vue d'élaborer des notes, articles, mémoires, conclusions, consultations ;
- conduire une réflexion sur le phénomène fiscal ;
- respecter et faire respecter la législation et la réglementation fiscale et les adapter aux besoins du client par l'étude et l'interprétation des textes juridiques en vue de prévenir les litiges fiscaux ;
- détecter et traiter les conséquences fiscales des relations d'affaires ou patrimoniales ;
- s'adapter à l'hétérogénéité des situations en appliquant des processus méthodologiques rigoureux ;
- actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine en vue de s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique ;
- rechercher et réunir la documentation juridique en vue de procéder à une analyse complète des implications des textes réglementaires et législatifs ;
- assurer la veille juridique en droit fiscal.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'activités comportant un secteur de droit fiscal.

Le titulaire du Master Droit fiscal peut exercer au sein de :

- Cabinets d'avocats (contentieux et conseil).
- Entreprises
- Etudes de notaire.
- Secteurs bancaire et financier.
- Organismes professionnels (chambre de commerce, groupements professionnels)
- Organisations spécialisées françaises, européennes ou internationales

Le diplômé peut assurer tous types d'emplois exigeant un haut niveau de connaissance dans le domaine du Droit fiscal, dans des fonctions d'organisation, de conseil, d'étude et de contrôle de droit.

- Avocats
- Consultants
- Fiscalistes et juristes d'entreprise
- Professions de la banque et de l'assurance
- Cadres d'organismes professionnels ou d'organisations spécialisées françaises, européennes ou internationales
- Cadres dans les services financiers ou contentieux des administrations, collectivités locales et autres organismes publics

- Rédacteurs dans les revues juridiques
- Collaborateurs de cabinets juridiques, fiduciaires ou comptables
- Conseil en entreprise.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur 2 années d'études.

L'accès au master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en droit.

L'accès au master 2 se fait sur dossier puis sur entretien. Le master 1 mention Droit des affaires est particulièrement bien adapté.

La formation en master 1 est la suivante :

1er semestre :

UEF1 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD : Droit des affaires 1 (entreprises en difficulté), Droit fiscal des affaires 1, Droit civil 1 (Droit du crédit).

UEC1 - 10 ECTS

2 matières obligatoires sans TD : Droit international privé 1, Droit de la concurrence (interne et communautaire).

2 matières sans TD parmi : Droit et économie bancaires, Droit des assurances, Droit des transports terrestres et aériens, Droit de la protection sociale, Droit de l'urbanisme, Grands systèmes de droit contemporains 1, Droit public de l'économie 1, Droit du service public.

Un enseignement obligatoire d'anglais.

2ème semestre :

UEF2 - 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD : Droit des affaires 2 (instrument de paiement et de crédit), Droit fiscal des affaires 2.

2 matières obligatoires sans TD : Droit du commerce international, Droit pénal des affaires.

UEC2 - 10 ECTS

2 matières sans TD parmi : Droit des marchés financiers, Droit maritime, Droit fiscal européen et international, Contentieux fiscal, Droit civil 2 (droit patrimonial de la famille), Droit international privé 2, Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law), Droit de la construction, Droit de l'environnement, Droit public de l'économie 2, Comptabilité des sociétés, Droit pénal spécial, Droit de la propriété intellectuelle (brevets, marques, propriété littéraire et artistique).

Un enseignement obligatoire d'anglais.

Un enseignement facultatif : Atelier de professionnalisation.

La formation dispensée en master 2 Droit fiscal est la suivante :

60 ECTS

Ø Fiscalité de l'entreprise

- Droit fiscal approfondi de l'entreprise
- Fiscalité des restructurations d'entreprise
- Fiscalité du chiffre d'affaires de l'entreprise
- Fiscalité des groupes d'entreprise
- Fiscalité du financement de l'entreprise
- Droit fiscal et Comptabilité de l'entreprise

Ø Fiscalité personnelle

- Droit approfondi de la fiscalité du patrimoine
- Fiscalité des revenus et des biens des ménages

Ø Procédures fiscales

- Contrôle fiscal
- Recouvrement et contentieux de l'impôt

Ø Fiscalité internationale et européenne

- Droit fiscal international
- Droit fiscal communautaire

Ø Jeu d'entreprise

Dans la branche professionnelle, l'étudiant rédige, à l'issue de son stage d'une durée de trois mois ou des trois premiers mois de son apprentissage à plein temps un rapport de stage, accompagné d'une étude.

Dans la branche recherche, l'étudiant rédige, sous la supervision d'un enseignant-chercheur intervenant dans le Master, un mémoire de recherche.

Enseignements propres à l'apprentissage

- Module TVA
- Module anglais de la fiscalité
- Module comptabilité approfondie

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des enseignements et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux, mémoire ou rapport de stage et apprentissage ou stage.

Des mentions sont attribuées :

17-20 : mention très bien

15-17 : mention bien
 13-15 : mention assez bien
 10-13 : mention passable

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
En contrat d'apprentissage	X	Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 août 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 octobre 2011 - n°20051892 et n°20051889 - relatif aux habilitations de l'Université Paris 2 à délivrer des diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation - articles R613-32 à R613-3 relatifs à la VAE.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2008-2009 : 582 candidatures - 47 admis à s'inscrire - 31 diplômés
 2009-2010 : 632 candidatures - 43 admis à s'inscrire - 22 diplômés
 2010-2011 : 500 candidatures - 35 admis à s'inscrire - 25 diplômés
 2011-2012 : 532 candidatures - 44 admis à s'inscrire - 20 diplômés
 2012-2013 : 549 candidatures - 42 admis à s'inscrire - 22 diplômés

Autres sources d'information :

[Site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [Paris 5ème]
 Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Historique de la certification :

Le master Droit fiscal a pris la suite du DEA de Finances publiques et fiscalité créé en 1975.